



## Changement de garde et de domicile.

Par **yellaiah**, le **19/10/2009** à **16:41**

Bonjour,

Mon fils de 10 ans souhaite venir vivre avec moi et ma compagne. Divorcée depuis 2006, la garde a été confiée à son père qui, depuis, a refait sa vie et a 2 beaux enfants. Cela fait près d'un an que mon fils me demande vivement de le prendre avec moi. Quelle procédure adopter ?

Par **Tisuisse**, le **20/10/2009** à **08:17**

Bonjour,

Si je comprends bien votre message, vous êtes une femme qui vit avec une autre femme, est-ce exact ? Si vous êtes homosexuelle, vous risquez d'avoir quelques difficultés avec le JAF pour obtenir gain de cause, surtout vis à vis d'un enfant de 10 ans et qui va entrer en pré-adolescence, avec les problèmes psychiques, pour cet enfant, qu'une telle solution va engendrer à l'adolescence.

Seul le JAF prendra une décision dans le seul intérêt de l'enfant et il faut que ce soit votre fils qui, via son avocat, en fasse la demande.